



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances, de la Commande
Publique, des Affaires Juridiques et
Immobilières

DFCPAJI_AR2026_0004

Délégation de signature à

**Directeur du Conservatoire à
Rayonnement Départemental de
Tourcoing**

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités territoriales par lequel le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services et au directeur général adjoint des services et au directeur général et au directeur des services techniques, aux responsables de services communaux ;

Vu l'article R. 2122-8, conférant au Maire le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, sa signature à un ou plusieurs agents communaux ;

Vu le courrier du 14 octobre 2025 portant recrutement de [REDACTED] en tant que Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental au sein de la Direction du Rayonnement Culturel à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville de donner délégations de signature à certains agents pour la bonne marche de l'administration ;

ARRETONS

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à [REDACTED], Directeur du Conservatoire au sein de la Direction du Rayonnement Culturel, en matière de finances pour :

- Les bons de livraison des produits en exécution des bons de commande émis ;
- Les courriers aux fournisseurs visant le rejet des livraisons, rejet des facturations erronées, la réfaction des montants indûment facturés ;
- Les attestations de service fait ;
- La certification de la conformité et de l'exactitude des pièces à l'appui des mandats de dépenses et titres de recettes.

Article 2 : Délégation de signature est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à [REDACTED], Directeur du Conservatoire au sein de la Direction du Rayonnement Culturel, en matière de ressources humaines pour les agents de la Direction du Conservatoire, pour :

- Les autorisations de formation ;
- Les ordres de missions permanents et temporaires ;
- Les états de frais de déplacement et de représentation (hors formation) ;
- Les autorisations de congés (congés annuels, ARTT, heures de récupération, CET, etc.) ;
- Les formulaires d'absence pour maladie et les formulaires de reprise d'activité ;
- Les visas sur les comptes rendus d'entretiens professionnels annuels.

Article 3 : L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le Maire et par délégation
Fonction, prénom et nom du signataire

Article 4 : Cette délégation sera applicable pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent sous réserve de son retrait ou de son abrogation.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Monsieur le Trésorier de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 6 : La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX.

Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 11/02/2026.

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Accusé réception en Préfecture le : 11 FEV. 2026

Publié sur le site Internet de la Ville le : 11 FEV. 2026

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2026_004 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 11/02/2026

Objet : Arrêté de délégation - [REDACTED] Directeur CRD

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 11/02/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_004 = Arr_t_ de d_l_gation = [REDACTED] f

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260211-DAJI_AR2026_004-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 11/02/2026

